



Monsieur Nicolas Sarkozy
Président de la République
Palais de l'Elysée
55-57 Faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS

Saint Laurent la Vernède, le 04 octobre 2011

Monsieur le Président de la République,

Au nom de toutes les Associations de sauvegarde du Patrimoine ainsi que des Associations affiliées à notre Fédération (771 à ce jour), nous voulons vous exprimer le bonheur et l'espoir que suscite l'inscription du Pays Causses-Cévennes au patrimoine mondial de l'UNESCO. Cette victoire considérable, dont Monsieur le Ministre Jean Puech a été un des principaux acteurs, dossier poursuivi par Madame Rama Yade, sous votre haute autorité, a obtenu ce succès considérable pour la transmission aux générations futures d'un patrimoine immémorial qui aurait fini par disparaître sans cette protection.

Depuis des millénaires, la présence humaine se manifestait dans nos paysages par des temples élevés aux divinités puis par la spiritualité des clochers et par une architecture en harmonie avec la nature. Or, voici qu'on nous impose soudain un basculement de la civilisation sans équivalent dans toute notre histoire. Voici que des paysages immenses sont menacés par la domination d'éoliennes gigantesques des engins de plus en plus haut et se voyant de plus en plus loin, de jour comme de nuit.

L'indignation des habitants des quatre départements concernés, Aveyron, Gard, Hérault, Lozère et du Tarn proche, est à son comble. Pour ceux-ci, la vie à côté de machines déjà installées est devenue un cauchemar. Ils connaissent mieux que quiconque la sensibilité des zones considérées comme des espaces de transition, indispensables aux équilibres des différents paysages dont la qualité indéniable et la valeur exceptionnelle ont été confirmées par ce récent classement.

Ce patrimoine est en effet menacé plus que jamais par les tentatives d'industrialisation et d'appropriation par des opérateurs et des spéculateurs sans scrupule. Leurs machines bouleversent l'avifaune et les équilibres naturels, outragent les paysages dont ils dépareillent toutes les échelles et repères.

Nous souhaitons vous alerter face à la gravité des menaces constituées par des dizaines de projets éoliens, accordés ou à l'instruction, qui pèsent aujourd'hui sur ce Pays Causses-Cévennes, dans les abords immédiats et en covisibilité.

Face à une telle catastrophe annoncée, nous vous demandons d'exercer toute votre autorité sur les ministres concernés afin qu'ils inversent les consignes aux Préfets et que cesse la dévastation de notre Pays. Nous pensons qu'ainsi sera évitée une atteinte irrémédiable à des lieux formant une part essentielle de notre Patrimoine national auxquels 74 millions de touristes du monde entier, chaque année, sont attachés.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.

Alain BRUGUIER
Au Nom de toutes les Associations

P S : Carte des projets en préparation sur les quatre Départements cités.

Vent de Colère ! - FEDERATION NATIONALE

Président : Alain BRUGUIER, 6 Chemin des Cadenèdes 30330 SAINT LAURENT LA VERNEDE
www.ventdecolere.org